

## COMPTE RENDU

### Réunion Comité de quartier du Moulin

### Mardi 10 janvier 2023– 19h30 à 21h45



**Étaient présents :** Mme. CORNU (élue référente), M. DUPUIS (agent de la ville), Mme. BARANDON, M. DURRENBACH, Mme. GREGIS, M. MORARD, Mme. NICOLAS, Mme. PAUGET

**Excusés :** Mme. GEOFFROY, Mme. SCOTTO, Mme. STEPANEK, Mme. NDONG

**Était absente :** Mme. CORBEAU

La réunion débute à 19H35, à la demande exceptionnelle des membres titulaires du comité de quartier du Moulin, M. DUPUIS fait office de secrétaire pour la rédaction du compte-rendu, qui sera soumis à l'ensemble des membres titulaires présents avant sa diffusion.

Sur proposition de l'élue référente et de l'agent de la ville, puis après acceptation des membres titulaires du comité de quartier du Moulin, le chef de la PM (Police Municipale) et son adjointe ouvre la réunion pour un temps d'échange avec les membres du comité, duré des échanges 35 minutes.

#### Les sujets abordés avec la PM :

- À la suite des incivilités et bandes de jeunes qui occupaient de plus en plus le terrain l'année dernière, les services de la Police Municipale ont intensifié leur présence et les contrôles en coopération avec la Police Nationale, également les membres de l'AFU et sa présidente Mme. RABEAU sont pleinement impliqués dans cette coopération, depuis plusieurs semaine les choses sont redevenues à la normal, les membres du comité sont unanimes et remercie la Police Municipale et les services de la ville ainsi que les élus et M. le Maire qui, ces derniers mois, ont organisés des réunions avec les commerçants.
- Les membres du comité rappellent que désormais avec le nouveau gérant du bar tabac les choses se passent bien ainsi qu'avec l'ensemble des commerçants
- La Police Municipale rappelle qu'il y'a 2 caméras dans le secteur du Moulin reliées aux CSU (centre de supervision urbain), avenue d'AMBOILE et une autre proche de la BRED sur le domaine public comme pour toute caméra installée par la ville.
- Les membres du comité demande s'il est possible de faire fermer plus tôt la BRED, la PM laisse savoir qu'une demande a déjà été effectué mais qu'elle a été refusée par la banque.
- Les voitures tampons présentes sur le parking du Franprix jusque l'année dernière ont disparu grâce au travail commun de l'AFU, la PM, la PN (Police Nationale) et les services de la ville, les membres du comité sont satisfaits, désormais tout nouveau véhicule tampon est signalé et enlevé très rapidement.
- La PM rappelle aux membres du comité que pour toute incivilité à l'intérieur de la résidence ils peuvent intervenir à la suite d'un signalement, exemple tapage nocturne, il est rappelé qu'une amende pour tapage nocturne est de 68€.

#### Retour sur les questions du compte-rendu de la dernière réunion du 23 mars 2022 :

➤ Demande d'abribus à triple parois et banc à chaque arrêt de la ligne (deux sens de/vers La Varenne)

Sapins => Rets => Gymnase => Franprix

**Pour action : mairie** -dans le cadre du renouvellement du marché des mobiliers urbains-

**Echéance souhaitée : avant Automne/hiver 2022 à confirmer**

**Le mobilier est en cours d'installation**

- Bornes recharge électriques : déploiement de bornes électriques sur la commune. Six bornes déjà installées. *Report et rattachement au projet de réaménagement de l'avenue des Rets à confirmer-*

Installation dans le cadre des travaux de voirie de l'avenue des Rets.

- Demande d'installation de 2 ou 3 réverbères supplémentaires au début de l'Allée des Sapins ; face à rejet des Services techniques, le Comité de quartier insiste pour que cette demande soit de nouveau évaluée et prise en compte. Quelles sont les contraintes techniques motivant rejet de la demande ? Envisager autre mode d'éclairage type énergie solaire.

Installation à étudier dans le cadre des travaux de voirie de l'avenue des Rets.

## 1.2 Etude de réaménagement de l'Avenue des Rets :

Prévu dans le cadre Plan pluri annuel de la rénovation des rues (compétence Territoriale - Grand Paris Sud Est Avenir)

Les travaux sont prévus, à date le territoire GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir) n'a pas communiqué d'échéance pour le début des travaux,

- **Demande de déplacement des ralentisseurs installés à la demande de la copropriété** aujourd'hui situés devant sorties de parking des 7 et 23 Ravel- attention contrainte des arrêts de Bus entre le 07 et le 17

Ces ralentisseurs existent depuis plus d'une quinzaine d'années et avaient été installé à la demande de la copropriété du Moulin. Leur modification/déplacement pourra se faire dans le cadre des travaux de l'avenue des Rets.

- **Demande d'aménagement du trottoirs côté ARIZO et demande de places de stationnements supplémentaires :**

Sera étudié avec GPSEA dans le cadre des travaux de voirie de l'avenue des Rets.

### 1. Mise en place d'un miroir au niveau de la sortie de parking F dangereuse et compliquée sur l'avenue du Moulin à Vent (manque de visibilité des véhicules sortants).

Suite 2<sup>ème</sup> refus des Services Techniques Municipaux , le Comité de Quartier propose de matérialiser par des lignes jaunes l'interdiction de stationner hors des emplacements prévus et souhaite verbalisation des contrevenants. Photos prises par Mr Dupuis Côté sortie Ecole du Moulin. Enfin, le Comité invite les Services Techniques à vérifier sur place la visibilité à hauteur des conducteurs.

Le chef de la PM présent lors de la réunion confirme que des contraventions sont régulièrement dressées à l'encontre des contrevenants, en cas de stationnements gênants appeler la PM pour leur demander d'intervenir. M. DUPUIS va relancer les services techniques afin de voir s'il est possible de mettre des bandes jaunes pour rappeler l'interdiction de stationner qui est déjà la règle à cet endroit

- **Chaussée encombrée niveau du garagiste avant l'entrée de l'avenue des Rets : sécuriser la circulation des piétons –**

*Le propriétaire du Garage a acheté une surface supplémentaire pour déporter le stationnement des voitures de sa clientèle. Cependant, nous demandons à Mme Cornu et Mr Dupuis d'intervenir afin de garantir haut niveau de vigilance concernant le stationnement des véhicules.*

Les membres du comité laissent savoir que la situation c'est quelque peu amélioré mais il

reste encore des véhicules, notamment des livreurs, qui stationnent devant le garage de façon anarchique, M. DUPUS va retourner voir le propriétaire du garage ainsi que la PM pour solutionner ce problème.

#### Autres sujets évoqués durant la réunion :

- La hausse de la facture énergétique ces derniers mois de quasiment 1000% pour les collectivités dont la ville de Chennevières.
- Les membres du comité demandent ou la ville en est avec l'alignement rue d'Amboise ? , M. DUPUIS va se rapprocher du service concerné.
- Pour certains membres du comité l'avenue des Rets n'est pas suffisamment propre pour d'autres membres elle est propre, la ville va fixer un point de vigilance par rapport à cela.
- L'agent de la ville rappelle que lorsqu'un problème est constaté par les membres du comité il n'est pas nécessaire d'attendre les réunions pour le faire remonter, ils peuvent solliciter directement M. DUPUIS ou Mme. CORNU.

#### Questions posées avant la réunion :

Y a-t-il report de certaines dépenses d'investissement et priorisation des dépenses.

Certaines villes éteignent l'éclairage public de minuit à 5 h (récemment vu à Pau lors d'un week-end)

Y a-t-il d'autres mesures du même ordre ?

Y a-t-il des projets de géothermie sur le territoire et des choix de chauffage des nouveaux bâtiments ?

#### Réponses :

Il y a des restrictions concernant le chauffage dans tous les bâtiments de la ville (mairie, gymnase, etc..) pour l'éclairage, grâce au marché de transition énergétique une grande partie des candélabres de la ville sont désormais à LED, et l'intensité varie en fonction des heures, pour des raisons de sécurité la décision a été prise de ne pas éteindre complètement les lumières mais de baisser leur intensité, cependant grâce au LED cela représente une partie très « négligeable » du poste énergétique, la plus importante et de loin reste le chauffage des bâtiments municipaux d'où les mesures prises (baisse des températures, interdiction des chauffages d'appoints etc..)

Il va certainement y avoir le report de certains investissements due à la crise énergétique, nous en seront plus lors du prochain budget qui sera voté courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Au sujet de la géothermie, M. DUPUIS va se renseigner auprès des services concernés.

Concernant les choix de chauffage pour les nouveaux bâtiments, derniers exemples en date l'école Germaine TILLON et l'espace municipal Jean-MOULIN :

Ces équipements traduisent les objectifs de la Municipalité en matière de développement durable par la construction d'équipements performants, économes en énergie et respectueux de l'environnement. Les bâtiments ont reçu les certifications environnementales NF HQE (Norme Française Haute Qualité Environnementale) bâtiments tertiaires pour la partie enseignement et NF HQE équipements sportifs pour la salle polyvalente.

#### Performances énergétiques :

Le bâtiment groupe scolaire atteint un niveau équivalent au label BEPOS-Effinergie 2017, les résultats obtenus permettent de réduire de plus de 35 % les consommations énergétiques en vigueur à la Réglementation Thermique 2012 (RT2012).

#### Dispositions principales :

- Chaudière bois à granulés
- Ventilation double flux avec échangeur de chaleur
- Surisolation

- Planchers chauffants et panneaux rayonnants
- Éclairage led avec détecteur de présence et/ou luminosité selon les espaces
- Gestion technique centralisée des équipements.

Performance du bâti / Matériaux biosourcés :

- Une structure bois sur une majeure partie du projet
- Une charpente bois
- De l'isolation en laine de bois dans les murs porteurs à ossatures bois
- Des menuiseries intérieures en bois (portes, plinthes, trappes...)
- Une partie des plafonds en fibre de bois.

Tous les bois sont agrémentés du label FSC ou équivalent garantissant que les bois sont issus de forêts exploitées de manière durable. Les bois européens sont agrémentés du label PEFC.

Le projet atteint :

- Niveau 2 label biosourcé avec 30 kg/m<sup>2</sup> de surface de plancher de matériaux biosourcés pour le groupe scolaire
- Niveau 3 label biosourcé avec 37 kg/m<sup>2</sup> de surface de plancher de matériaux biosourcés pour la salle polyvalente.

Les systèmes de gestion de l'eau mis en place permettent une économie de plus de 50 % des consommations d'eau.

La réunion se termine à 21H40.